

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21 / 01 / 2021

Le conseil municipal s'est réuni le Jeudi 21 /01/2021 à 19 H 30, salle du Conseil, sous la présidence de F.JACQUARD.

Présents : Pascaline BOURGEOIS, Dominique CHAUDAT, Damien GUILLEMIN, Bernard LONJARRET, Clément MASUÉ, Marie Agnès PRUDENT, David THIBERT

Absents excusés : Romain JALLEY, Viviane GAUTHERON avec pouvoir à B. LONJARRET

Secrétaire de séance : Damien GUILLEMIN **Convocation du 14/ 01/2021**

Le conseil :

Approuve le compte rendu de la réunion précédente du 10 /12/ 2020

Vente de terrains au lotissement :

Le lot 4 de 912 m2 est réservé à M El Khafifi Abderrahim au prix de 8 664€, soit 6931 € HT et 1733 € de TVA

Le lot 5 de 1080 m2 est réservé à M El Atmani Saïd au prix de 10 260 €, soit 8 208 € HT et 2 052 € de TVA

Le lot 6 de 1 046 m2 est réservé à M El Zirani Mohammed au prix de 9 937 €, soit 7 950 € HT et 1987 € de TVA

Le lot 7 de 1 135 m2 est réservé à M El Khafifi Anass au prix de 10 782.50 €, soit 8 626 € HT et 2 156.50 € de TVA

Le Conseil Municipal accepte ces réservations, à l'unanimité des membres présents et charge Madame le Maire de signer les compromis pour les 4 terrains. 4 permis de construire seront déposés, les actes de vente seront signés après accord des permis, comme les 4 lots précédents.

Contrat maîtrise d'œuvre : nous avons reçu la proposition du cabinet d'architecture Sandrine Cartallier, ce contrat est demandé par EFFILOGIS pour compléter le dossier de subventions. Après négociation, une délibération doit donc valider l'offre, d'un montant de 36 889.60 €HT. Sandrine Cartallier présentera le contrat et les 5 référents de ce projet le 29/01/2021 à 16 h

Missions facultatives du CD71: seule la médecine du travail est retenue en mission facultative proposée par le Centre de Gestion 71.

Reversement des produits des concessions au CCAS : délibération pour maintenir pendant un an, le tiers du produit des concessions au CCAS. Le Conseil décide de réintégrer le budget annexe du CCAS au budget principal fin 2021. Le produit des concessions sera versé entièrement au Budget principal à partir de 2022.

Compte rendu de réunions :

CCBR 71 : réunion du bureau communautaire en Novembre et Décembre pour définir la programmation du projet petite enfance, à savoir un bâtiment d'accueil du Relais assistante maternelle, 3 micro crèches à St Germain, Thurey, Mervans. Débat d'orientation autour de la bibliothèque, voirie et urbanisme. E Béclère a proposé son travail sur la mutualisation : photocopieur, matériel de bureau, terrain multisport, structure de jeux petite enfance.

Bibliothèque : une réunion a eu lieu le 18/01/2021 pour présenter aux bénévoles et installer Léa Baclet dans ses fonctions de responsable des bibliothèques.

Syndicat mixte de la Bresse Bourguignonne : le bureau s'est réuni le 18/01/2021 pour préparer le comité syndical du 07/12/2020 pour traiter des différents budgets : office du tourisme et syndicat mixte et des nouveaux contrats de ruralité de relance, à consulter sur le site internet.

Voirie : la commission voirie s'est réunie le 18/12/2020, après état des lieux, le Conseil retient en priorité les travaux suivants : reprofilage sur 500 m des Dagonnots aux Dameys, puis à Grand Bêche, sur 150 m début du chemin de Gand Bêche ; PAT sur 500m chemin de Grand Bêche, Pat manuel et ponctuel de Panissière aux Bernoux.

Questions diverses :

Bosjean au cours des siècles : une vingtaine de personnes sont intéressées par l'ouvrage, la réédition ne peut se faire qu'avec un minimum de 50 exemplaires, le devis s'élève à 825 € HT, la commune a commandé 50 exemplaires qui seront proposés à 22 €.

Dématérialisation des actes administratifs : les démarches sont en cours pour la convention avec la préfecture pour la transmission électronique des actes, il sera nécessaire d'avoir un certificat de signature électronique : certificat RGS**

Nous gagnerons du temps (retour instantané des actes exécutoires) de l'argent (beaucoup moins d'enveloppes et de timbres), la sécurité sera également renforcée. Le coût de ce certificat est de 360 € pour 3 ans, soit 120 € an, ce qui est inférieur au coût des timbres par an.

Mobilier scolaire : devis pour 2 banquettes pour le coin lecture de l'école, le conseil accepte l'achat et charge Me Le Maire de signer le devis de 444.98 TTC€ de la société Manutan collectivités.

Afin de mieux répondre au contexte sanitaire, la distanciation dans les locaux scolaires, le directeur sollicite des tables de 50 cm de large, pour un enfant, plusieurs devis seront demandés pour valider la meilleure offre pour la rentrée 2021.

Mobilier urbain : Bornes accidentées en bordure de la place devant la salle des fêtes : il est nécessaire de changer les bornes car les véhicules utilisent cet espace s'il n'est pas fermé, et il est impossible de retrouver les bornes adaptables sur les fourreaux existants. Des devis seront demandés pour changer la totalité des bornes et fourreaux pour protéger cet espace.